

Réf: Dossier N° 388172

Avis de constitution

« YELEN PARTICIPATIONS »

ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot 768, Ilot 58

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/02/2025 reçus par Me Maître BAMBA Awa , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 11/02/2025, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « YELEN PARTICIPATIONS »

La Société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- **La prise de participation, la détention et la gestion d'actions, de parts sociales et autres droits sociaux, dans toutes sociétés ivoiriennes ou étrangères ou à constituer sous quelque forme que ce soit et quelqu'en soit l'objet, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ;**
- **La participation directe ou indirecte dans toute opérations industrielles commerciales quelconques par toutes voies légales, entre autres, par la création de sociétés nouvelles, par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de parts sociaux, fusion, prise en gestion ou autrement ;**
- **La gestion du patrimoine résultant de ces participations par la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente, d'échange de souscription de valeurs mobilières ou de tous autres titres cotés ou non cotés ;**
- **Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres ;**
- **La prestation de services en faveur de ses filiales en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, et en particulier les services relatifs au marketing, à la gestion, à l'administration, la logistique, les systèmes d'information, les télécommunications, le financement ou l'organisation ;**
- **La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés brevets et concernant ces activités ;**
- **La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou**

industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

-Et plus généralement, la mise en œuvre ou la participation à toutes opérations techniques, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot 768, Ilot 58

M DE SOUZA ANANI KOMLAN MARTIAL (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B16-00032 du 17/03/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°16865/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

